



Assemblées générales 2023

Procès-Verbaux

Assemblée Générale Ordinaire :

- 20 mars 2023 : en distanciel (Zoom) et votes en ligne (GvoT)
- 25 mars 2023 : en présentiel à Saulx-les-Chartreux (91)

Assemblée Générale Extraordinaire :

- 20 avril 2023 : en distanciel et votes en ligne (GvoT)

1. Assemblée Générale Ordinaire

20 et 25 mars 2023

Les membres de l'association Réseau des AMAP en Île-de-France se sont réunis en deux occasions pour cette AGO sur convocation des co-représentants légaux envoyée le 6 mars 2023 :

- Le 20 mars 2023 en visio-conférence via la plateforme ZOOM, pour la présentation des rapports d'activité et financier, les rapports de la Commissaire aux Comptes, le budget prévisionnel 2023 et enfin la présentation des résolutions de votes en ligne, avec l'outil GvoT, qui sont autorisés par nos statuts, votes qui ont été ouverts du 22 mars 2023 au 5 avril 2023
- Le 25 mars 2023 en présentiel à Saulx-les-Chartreux (91) pour l'élection des nouveaux membres du collectif

Etant données les conditions techniques de l'assemblée du 20 mars 2023, une feuille d'émargement en ligne a été mise à disposition. Ont été notés présents 58 groupes en AMAP et 9 fermes en AMAP, ainsi que 2 partenaires.

Le 25 mars 2023, s'est tenue la suite de l'AGO en présentiel. Sur l'ensemble de la journée, ont participé 34 groupes en AMAP et 7 fermes en AMAP.

L'Assemblée était présidée par Mme Amandine Fresneau, administratrice de l'association. Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Mme Ilonka d'Hust Bal, administratrice bénévole de l'association.

Ariane Richardot, Astrid Girard, Claire Michel, Jérôme Devisme, et Emilie Guillemain, salarié-es de l'association, ont été désigné-es comme scrutateur-rices.

Concernant le collège Groupes AMAP :

Votes en lignes :

- 190 membres du collège Groupes étaient à jour de leur cotisation 2023 au 22/03
- 74 membres ont voté, soit une participation de 38,9%, avec un total de 74 voix (74*1)

Le quorum égal à $\frac{1}{4}$ des membres du collège à jour de leur cotisation 2023, soit 48, a donc été atteint.

Votes en présentiel :

- 194 membres du collège étaient à jour de leur cotisation 2023 au 24/03
- 40 membres ont votés, 34 présents et 6 représentés, soit une participation de 20,6%, avec un total de 40 voix (40*1)

Le quorum égal à ¼ des membres du collège à jour de leur cotisation 2023, soit 49, n'a donc pas été atteint. Une Assemblée générale Extraordinaire a donc été convoquée le 20 avril 2023 et est détaillée au chapitre suivant. Le mandat des membres de ce collège reste en cours jusqu'à la tenue de cette AGE.

Concernant le collège Fermes en AMAP :

Votes en lignes :

- 28 membres étaient à jour de leur cotisation 2023
- 10 membres ont voté, soit une participation de 35,7%, avec un total de 67,86 voix*

** selon le règlement intérieur, le nombre de voix d'une ferme en AMAP = Nombre de groupes en AMAP adhérents / Nombre de fermes en AMAP adhérentes soit $190/28 = 6,786$*

Le quorum égal à ¼ des membres à jour de leur cotisation 2023, soit 7, a donc été atteint.

Votes en présentiel :

- 32 membres du collège étaient à jour de leur cotisation 2023 au 24/03
- 17 membres ont votés, 7 présents et 10 représentés, soit une participation de 53,1%, avec un total de 103,06 voix*

** selon le règlement intérieur, le nombre de voix d'une ferme en AMAP = Nombre de groupes en AMAP adhérents / Nombre de fermes en AMAP adhérentes soit $194/32 = 6,0625$*

Le quorum égal à ¼ des membres à jour de leur cotisation 2023, soit 8, a donc été atteint.

Le nombre total de voix est de, pour :

- les votes en ligne : 141,86 voix pour les deux collèges
- les votes en présentiel : 103,06 voix pour le seul collège Fermes en AMAP

Conformément aux articles 11 et 12 des statuts amendés par l'article 11 du règlement intérieur et aux modalités énoncées dans la convocation :

- Pour les votes en ligne, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer
- Pour les votes en présentiel, seul le collège Fermes en AMAP a pu valablement délibérer sur ses représentant·es.
Une assemblée générale extraordinaire a donc été convoquée pour l'élection des représentant·es du Collège groupes AMAP.

L'ordre du jour a été rappelé par la présidente de séance :

Votes en ligne :

- Lectures du rapport d'activité 2022, du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2022 et des rapports de la commissaire aux comptes pour l'exercice 2022 ;
- Lecture de l'affectation du résultat 2022 ;
- Lecture du budget pour l'exercice 2023 ;
- Ouverture des votes

Votes en présentiel :

- Présentation des candidat·es du collège Fermes et collège Groupes en AMAP au nouveau collectif d'administrateur·rices
- Ouverture des votes pour le collège Fermes en AMAP uniquement

La présidente de séance a précisé que l'ensemble des documents a été adressé à chacun·e des membres en accompagnement de la convocation.

Il a été fait lecture des différents rapports d'activité et financier incluant le résultat 2022 et le budget prévisionnel 2023 et les candidat·es se sont présenté·es. La présidente de séance ouvre les débats. Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, la présidente de séance a ouvert les votes dont les conclusions sont les suivantes :

Première résolution – 20/03/2023 : quitus au Collectif

L'Assemblée générale des adhérent·es, après avoir entendu lecture des rapports du Collectif sur les opérations de l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022, approuve le rapport d'activités et le rapport financier tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne quitus au Collectif pour sa gestion pour cet exercice.

Nombre de voix par collège			
	Fermes	Groupes	Total
Oui	61,074	72	133,074
Non	6,786	1	7,786
Abstention	0	1	1
		Total	141,86

Cette résolution est adoptée à la majorité des votant·e·s.

Deuxième résolution – 20/03/2023 : rapports du commissaire aux comptes

La lecture du rapport général et du rapport spécial de Mme Elio, commissaire aux comptes, a été faite à l'Assemblée générale des adhérent·es. Les membres reconnaissent donc avoir été informés de la sincérité des comptes.

Cette résolution n'est pas soumise au vote.

Troisième résolution – 20/03/2023 : approbation des comptes et affectation du résultat

L'Assemblée générale des adhérent·es approuve les comptes 2022 et constate l'existence d'un résultat positif s'élevant à 37 328,57€ au terme de l'exercice 2022. Sur proposition du Collectif, ce résultat est versé en report à nouveau. Cette résolution, soumise au vote, sera adoptée à la majorité simple. Ce vote sera réalisé en ligne.

Nombre de voix par collègue			
	Fermes	Groupes	Total
Oui	67,86	72	139,86
Non	0	1	1
Abstention	0	1	1
Total			141,86

Cette résolution est adoptée à la majorité des votant·e·s.

Quatrième résolution – 20/03/2023 : budget prévisionnel 2023

L'Assemblée générale des adhérent·es approuve le budget prévisionnel 2023.

Nombre de voix par collègue			
	Fermes	Groupes	Total
Oui	61,074	71	132,074
Non	6,786	1	7,786
Abstention	0	2	2
Total			141,86

Cette résolution est adoptée à la majorité des votant·e·s.

Cinquième résolution – 25/03/2023 : renouvellement des membres du Collectif pas consensus

Le vote par consensus consiste à échanger tant qu'il y a opposition à la proposition. La proposition n'ayant fait l'objet d'aucune opposition, elle est adoptée.

L'Assemblée (ré)élit en qualité de membres du Conseil d'Administration du collège Fermes en AMAP:

- Mme Sophie VAN DE VELDE, née à Sèvres, demeurant à Brie-Comte-Robert et exerçant la profession de maraîchère.
- Mr Vincent SIMONNET, né à Provins (77), demeurant à Saint-Lupien (10) et exerçant la profession de maraîcher.
- Mme Clothilde PERRIARD, née à Melun (77), demeurant à Moret-Loing-et-Orvanne (77) et exerçant la profession de paysanne.
- Mr Marc-Albert BOURDASSOL, né en France, demeurant à Magny les Hameaux (78) et exerçant la profession de maraîcher.
- Mme Marine CUEILLE, née à Charenton-le-Pont (94), demeurant à Yèvre le Chatel (45) et exerçant la profession de maraîchère/céréalière.

Celles-ci et ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de deux ans.

Sont également membres du collège Fermes en AMAP du Collectif (élu-e-s à l'AG du 12 mars 2022, mandat de 2 ans en cours) :

- M. Florent SEBBAN né à Paris (75014), demeurant à Pussay (91) et exerçant la profession de maraîcher.
- M. Mustafa ADJ MOUSSA né à Ghardaïa (Algérie), demeurant à Claye Souilly (77410) et exerçant la profession de maraîcher.

Ont terminé leur mandat de 2 ans et ne se représentent pas au Collectif (élu-e-s à l'AG du 6 mars 2021, mandat de 2 ans mené à terme) :

- M. Moussa ALAWIEH, né à Paris (75014), demeurant à Antony (92) et exerçant la profession de maraîcher

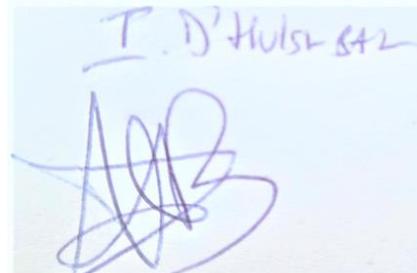
L'ordre du jour étant épuisé, la séance en présentiel a été levée à 19h30 et les votes en ligne ont été fermés le 5 avril à 12h.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente de séance et la Secrétaire de séance.

A Montreuil, le 5/04/2023



La présidente de séance
Mme Amandine Fresneau, administratrice



La Secrétaire de séance
Mme Ilonka d'Hust Bal, administratrice bénévole

2. Assemblée Générale Extraordinaire

Ouverte le 20 avril et votes en lignes clos le 27 avril 2023

Les membres de l'association Réseau des AMAP en Île de France ont été convoqués pour cette AGE par les co-représentants légaux par un courriel envoyée le 5 avril 2023 pour l'élection des membres du collège Groupes en AMAP.

L'Assemblée était présidée par Mme Amandine Fresneau, administratrice de l'association. Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Mme Ilonka d'Hust Bal, administratrice bénévole de l'association.

Ariane Richardot, Astrid Girard, Claire Michel, Jérôme Devisme, et Emilie Guillemain, salarié-es de l'association, ont été désigné-es comme scrutateur-rices.

Concernant le collège Groupes AMAP :

Votes en lignes :

- 199 membres du collège Groupes étaient à jour de leur cotisation 2023 au 6/04/23 à 12h
- 66 membres ont voté, soit une participation de 33,16%, avec un total de 66 voix (66*1)

Selon nos statuts article 11, les délibérations peuvent avoir lieu quel que soit le nombre de membres présents ou représentés à cette AGE.

Conformément aux articles 11 et 13 des statuts amendés par le règlement intérieur article 11 et 13 et aux modalités énoncées dans la convocation l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'ordre du jour a été rappelé dans la convocation et la résolution de vote :

- Présentation des candidat-es du collège Groupes en AMAP au nouveau collectif d'administrateur-rices
- Ouverture des votes pour le collège Groupes en AMAP uniquement

La présidente de séance a précisé que l'ensemble des documents a été adressé à chacun-e des membres en accompagnement de la convocation.

Les candidat-es se sont présenté-es via des vidéos. La présidente de séance ouvre les votes dont les conclusions sont les suivantes :

L'Assemblée (ré)élit en qualité de membres du Conseil d'Administration du collège Groupes en AMAP:

- Mme Joanna WONG née à Hong Kong, demeurant à Paris (75013) et exerçant la profession d'artiste plasticienne
- Mme Marion GRET, née à Brest (29), demeurant à Paris (75018) et exerçant la profession de directrice opérationnelle ;
- Mme Camille DOSSAL, née à Morlaix (29), demeurant à Paris (75016) et exerçant la profession de responsable de recrutement ;
- Mme Ilonka d'HULST BAL, née à Châteauroux (36), demeurant à Saint-Chéron (91) et exerçant la profession de conseillère à l'emploi.

Celles-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de deux ans.

Sont également membres du Collectif (élu·e·s à l'AG du 12 mars 2022, mandat de 2 ans en cours) :

- Mme Amandine FRESNEAU, née à Le Mans (72), demeurant à Montrouge (92) et exerçant la profession d'ingénieure pédagogique.
- M. Armand MALLIER, né à Issy-les-Moulineaux (92), demeurant à Paris (75013) et exerçant la profession d'éducateur à la protection judiciaire de la jeunesse.
- Mme Elise ROBIN, née en France, demeurant à Boulogne-Billancourt (92) et exerçant la profession de responsable paie et administration du personnel.
- Mme Evelyne BOULONGNE, née à Paris (75014), demeurant à Paris (75015) et exerçant la profession de retraitée de l'éducation nationale.
- Mme Marina SEDER COLOMINA, née à Castello de la Plana (Espagne), demeurant à Les Lilas (93260) et exerçant la profession d'enseignante.
- M. Patrick CREACH, né à Vernon (27), demeurant à Fontenay-sous-Bois (94) et exerçant la profession d'enseignant retraité .

Sont démissionnaires du Collectif (élu·e·s à l'AG du 12 mars 2022, mandat de 2 ans arrêté) :

- M. Eric BERTHELOT, né à Saint-Pierre-les-Nemours (77), demeurant à Montcourt-Fromonville (77) et exerçant la profession de retraitée

Ont terminé leur mandat de 2 ans et ne se représentent pas au Collectif (élu·e·s à l'AG du 6 mars 2021, mandat de 2 ans mené à terme) :

- Mme Caroline COLIN SIX née à Avranches (50), demeurant à Houilles (78) et exerçant la profession de directrice financière en transition
- M. Romain MILLER, née à Saint Quentin (02), demeurant à L'étang La Ville (78) et exerçant la profession de commerçant vinicole

Le nombre maximum de représentant·e·s du collège Groupes au Collectif est atteint mais sont aussi admis au Collectif en tant que bénévoles et donc sans pouvoir de décision :

- Mme Angélique DUPONT
- Mme Célia LASCAUX-CAMBORDE
- Mme Julie JACQUET
- Mme Anne-Sophie MUSSET
- Mme Juliette DESEILLIGNY

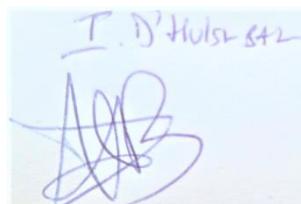
L'ordre du jour étant épuisé, les votes en ligne ont été fermés le 27 avril à 12h.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par Le président de séance et la Secrétaire de séance.

A Montrouil, le 27/04/2023



La présidente de séance
Mme Amandine Fresneau, administratrice



La Secrétaire de séance
Mme Ilonka d'Hust Bal, administratrice bénévole